

ZOOM sur les festivités de fin 2016



Le Père Noël reste la star incontestée de la fin d'année !



 HERIN.COM

www.ville-herin.fr

- 2017 est là ! La cérémonie des Vœux à la population en détail
- Jeunesse : les inscriptions scolaires 2017-2018 sont en cours
- Lancement du « Plan Prévention Civisme » : la qualité du cadre de vie, c'est vous, c'est nous !





Vos élus s'expriment...

Chers administrés,

Dans le contexte social actuel, je ne peux que confirmer mon engagement au sein de ma Commune.

Les écarts entre foyers modestes et favorisés et un taux de chômage qui reste bien trop élevé, **amenuisent de jour en jour les efforts collectifs pour mieux vivre-ensemble**. Cependant, je reste convaincue que **la solidarité et une justice sociale demeurent la clef** pour améliorer le quotidien des familles.

Concernant **les logements**, je ressens une certaine frustration. Car, si j'en avais la possibilité, je répondrais favorablement à toutes les requêtes. Cependant, **l'offre est inférieure à la demande et la Commune n'est pas propriétaire du parc social**.

Vous êtes nombreux le mercredi à me déposer vos dossiers, et pour certains à me faire part de votre détresse. Sachez que je n'y reste pas insensible mais que je dois suivre une **procédure stricte pour l'attribution des logements**.

Une fois vos dossiers déposés, je dois attendre que les partenaires sociaux m'informent qu'un logement se libère. C'est à ce moment-là que je propose des dossiers en fonction de la date de dépôt mais aussi en fonction de l'urgence (logement insalubre,...).

Ensuite, je suis amenée à les **défendre** en commission d'attribution où **d'autres dossiers sont également proposés** par les bailleurs sociaux. Soyez assurés de mon implication totale dans cette tâche qui m'incombe, telle «une main de fer dans un gant de velours».

Concernant le C.C.A.S, c'est en équipe que nous répondons aux besoins, aux difficultés et aux attentes des bénéficiaires. **L'écoute, le respect et la confidentialité** sont **des valeurs incontournables** pour assurer un service social de qualité.

Je ne peux clore mes propos sans remercier une personne avec qui j'apprécie de travailler et qui participe activement à l'amélioration du service C.C.A.S : **Merçi, Sabrina !**

Restant à votre écoute,
Votre dévouée,
Dominique



Dominique HOUREZ

Adjointe au Maire

**C.C.A.S,
Aînés,
Logement**



Marie-Jeanne LASSELIN

Conseillère Municipale

**déléguée à la C.A.P.H,
au Comité des Sages,
et au S.E.V**

Chers Hérinoises et Hérinois,

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, il est encore temps de vous présenter mes vœux de bonheur et de réussite, vœux de joie, de prospérité et surtout de bonne santé.

Cela va faire **trois ans que notre équipe municipale est en place**. C'est une équipe énergique, chevronnée, laborieuse, passionnée et à l'écoute de tous. Elle **mène de nombreux projets de front**.

Au sein de de cette équipe municipale, et en tant qu'élue de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, je suis chargée des commissions suivantes :

Je préside la **commission « Patrimoine Remarquable et UNESCO »**. Nous travaillons sur la signalétique des abords de nos villes et de nos autoroutes afin faire connaître les richesses de notre pays minier.

La commission **« Innovation - Recherche - Nouvelles Technologies - Numérique »** a mis en place des ateliers « imprimantes 3D » ou de cyberdéfense, entr'autres. Ils sont proposés dans chaque Commune de la CAPH. La bonne nouvelle pour notre ville est que **nous pourrons utiliser la fibre numérique dès 2019 !**

La commission des sports travaille, quant à elle, à améliorer l'avenir de nos grandes équipes sportives via des subventions.

En tant que conseillère, j'ai également d'autres missions, telles que :

Déléguée titulaire au Syndicat des Eaux du Valenciennois, lequel s'engage par divers moyens à rendre l'eau pure, propre à la consommation ;

Déléguée suppléante au Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Elimination des Déchets. Grace à des réunions et des rencontres, le SIAVED traite et valorise nos déchets et implante des déchèteries pour un environnement de qualité.

Déléguée suppléante aux réunions du Comité deS AGES du pays Trithois, ancien SIVOM. Ce comité préside l'élaboration des dossiers concernant les EHPAD, maisons de retraite, d'Alzheimer, pour personnes handicapées vieillissantes, etc...

Toutes ces activités me permettent de travailler pour le bien de notre Commune et de ses habitants.

Bien à vous, Marie-Jeanne Lasselin

Ville d'Hérin - Hôtel de Ville

2 rue Jean Jaurès - 59195 HERIN

Ouverture au public : 8h-12h / 13h30-17h30

Tél : 03.27.20.06.06 - Fax : 03.27.20.06.07 - Mail : contact@ville-herin.fr

Site web officiel : www.ville-herin.fr



M. le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent une excellente santé et une heureuse année 2017 !

Etat Civil

Juillet à décembre 2016

Ils sont arrivés parmi nous...

Imran REZIGA, le 24 juin ; **Milana ROUGÉ**, le 29 juin ; **Anthony DEBRUILLE**, le 6 juillet ; **Jules PERCHAT**, le 9 juillet ; **Inaya SAYED**, le 10 juillet ; **Willerio SPYSSCHAERT**, le 15 juillet ; **Louis DELATTRE**, le 20 juillet ; **Ariane LARTIGE**, le 1^{er} août ; **Elhan PRIEZ**, le 2 août ; **Sheyenne BEIRNAERT**, le 4 août ; **Ethan GAIGNIER**, le 8 août ; **Naaia BIREMBAUT MARTEL**, le 20 août ; **Célia MAURIES**, le 20 août ; **Paloma BOLOGNINI**, le 23 août ; **Elio SEDDIKI**, le 24 août ; **Eléonore POUGET**, le 29 août ; **Nina PEROCHEAU**, le 30 août ; **Katharyna HEMBERT**, le 3 septembre ; **Eden DEPAUW**, le 3 septembre ; **Timothé PEETERS**, le 9 septembre ; **Mayson DROPSIT**, le 25 septembre ; **Loan GROFFIER**, le 10 octobre ; **Sarah LADU**, le 17 octobre ; **Eva CANIEZ**, le 30 octobre ; **Louise ADAMIK**, le 3 novembre ; **Manoé GUERTS**, le 21 novembre ; **Louis DERVAUX**, le 25 novembre ; **Hotton KLEINERT**, le 24 décembre.

Ils se sont dit « Oui ! »

Jonathan LIÉNARD et Jennifer WAXIN, le 9 juillet ; **Jean-Marie HAVREZ et Paola VIAVATTENE**, le 20 août ; **Christian OTTO et Agnès DELBART**, le 10 septembre ; **Ludovic LESAFFRE et Sandra GLAZER**, le 10 septembre ; **Dany HOLLIN et Noémie MONNIER**, le 17 septembre ; **Delphine HERPOËL et Laetitia CUVILLIEZ**, le 5 novembre ; **Alexandre BROUTIN et Delphine CARADEUC**, le 3 décembre.

Ils nous ont quittés...

Mme Marie-Thérèse RENONCOURT veuve CACHEUX, le 5 juillet ; **Mme Maryvonne LIBRE épouse VANCANÉGHEM**, le 9 juillet ; **M. Didier DEPUYDT**, le 25 juillet ; **M. Jacques BEN**, le 31 juillet ; **M. Régis PASQUEREAU**, le 30 août ; **Mme Annie RABELLE veuve HABAY**, le 16 septembre ; **M. Jean-Marc LEGRAND**, le 17 septembre ; **Mme Françoise CAROUS épouse TOCCO**, le 22 septembre ; **Mme Marie-Line NOISIEZ épouse VERDY**, le 19 octobre ; **Mme Andrée KENNEDY**, le 26 octobre ; **Mme Marceline DEVASSINE**, le 8 décembre ; **Mme Joanna SZYMONIK veuve WINTER**, le 17 décembre ; **M. André LENGLEMEZ**, le 27 décembre.

Sommaire

- 2 Vos élus s'expriment ...
- 4 à 8 Festivités
- 9 Aînés, Solidarité et Logement
- 10 Jeunesse, Sport et Vie Scolaire
- 11 à 13 Vie Culturelle et Associative
- 14 Vie Économique et Emploi
- 15 Travaux, Sécurité et Voirie
- 16 Urbanisme et Environnement
- 17 Libre expression
- 18 Notez-le !
- 19 Pause détente
- 20 En perspective



La doyenne des hérinois est décédée à l'âge de 102 ans

Maria Stachowiak s'est éteinte à son domicile de la rue Voltaire, dans la nuit du 7 au 8 décembre 2016. Elle était née le 16 août 1914 à Duisburg en Allemagne. Cinquième enfant d'une famille d'immigrés polonais, elle gagna la France à l'âge de huit ans et vit son père travailler dur aux Houillères du Nord. Elle se maria treize ans plus tard et eut une fille.

Elle demeurera toute sa vie fidèle au Nord, une vie difficile qui mit son fort caractère à rude épreuve. Elle trouva du réconfort auprès de son petit-fils unique, Joël, qui l'accueillit à son domicile toutes ces dernières années à Hérin.

Ses funérailles se sont déroulées dans l'intimité familiale, le 12 décembre. Mme Stachowiak repose dans le caveau de famille situé à Fresnes-sur-Escaut.



Vœux à la population : quand nouvelle année rime avec proximité

La cérémonie des vœux du Conseil Municipal s'est tenue le 7 janvier dernier à la salle des fêtes, devant un parterre d'environ deux-cents personnes. Ouvrant le ballet des manifestations de l'année, cet événement offre la possibilité aux élus locaux de démontrer leur **motivation à travailler pour l'intérêt général** en indiquant aux administrés la **direction prise par la Commune**, tous sujets confondus.

Retour sur les réalisations récentes, détails des travaux en cours, annonces des futurs projets, ... Les discours sont fournis, pour les élus qui passent à la tribune ! Mais au-delà du caractère institutionnel de la réception, celle-ci est aussi et surtout **l'occasion de rencontrer et de mettre à l'honneur les Hérinois**.

Figures connues ou illustres anonymes, plusieurs habitants sont montés sur le podium central, sous les feux des projecteurs...



La 1^{ère} Adjointe, Claudine Zoccali, a présenté ses Vœux au Maire, au nom du Conseil Municipal.



Parmi les personnalités présentes, M. Lejeune, Maire de Oisy, et M. Dulieu, Conseiller Départemental.



Amandine Richard, hérinoise au talent prometteur, a fait chanter l'assemblée avec ses reprises !

Selon le protocole établi, Claudine Zoccali adressa ses vœux au nom du Conseil Municipal. Elle donna le ton de la cérémonie, en évoquant « **un rendez-vous direct et chaleureux (...), qui permet d'échanger en toute simplicité** ».

La 1^{ère} Adjointe fit part de sa joie de voir Hérin se transformer, et s'élever dans un **mouvement moderne et progressiste**.

Elle eut un mot pour les **services municipaux** et n'oublia pas les personnes restées seules, alitées ou récemment plongées dans le deuil... Aussi, elle incita chacun à se concentrer sur des **valeurs sûres** telles que la famille et les amis, véritables refuges en cas de coup dur.

Ne voulant pas lasser le public avec des discours fleuves, l'équipe municipale avait de nouveau programmé...

Quelques intermèdes divertissants...

Claudine Kern accueillit ainsi la jeune Amandine Richard sur la scène. Peut-être aurez-vous reconnu cette jeune fille de 16 ans, passionnée de musique et **autodidacte** de surcroît, puisqu'elle a participé à de nombreux télé-crochets avec succès. Elle interpréta **deux titres à la guitare** (« Knockin' on Heaven's Door » de Bob Dylan et « Armstrong » de Nougaro) et fit chanter l'assemblée !

C'est sur cette note enjouée que la **Députée-Maire de Denain, Anne-Lise Dufour-Tonini**, se plaça derrière la tribune, en amie habituée des lieux. Avec la **verve et la détermination** qu'on lui connaît, elle eut un propos lucide sur les difficiles conditions de la vie d'aujourd'hui mais embraya avec optimisme **sur le tissu associatif hérinois**, « *impressionnant par rapport à la taille de la ville* ».

Une transition idéale qui précéda la **remise des Médailles de l'Assemblée Nationale à trois bénévoles**, lesquelles participent pleinement à la bonne marche et à l'histoire des associations locales.



Fidèles au poste, les musiciens de l'Harmonie Batterie Fanfare municipale ont joué quelques morceaux.



Vous étiez nombreux à avoir fait le déplacement malgré un temps incertain.



La maîtresse de cérémonie, Claudine Kern, aux côtés de J-P Comyn, Maire et d'A-L Dufour-Tonini, Députée-Maire de Denain.



Festivités



Nicole Setan, Ginette Mann et Eliane Libre ont reçu la Médaille d'Or de l'Assemblée Nationale pour leur longue implication bénévole.



Sept jeunes hérinois furent mis à l'honneur dans le cadre de la valorisation de la réussite de leur parcours scolaire ou musical.



M. Lefebvre, le pharmacien, a été applaudi pour sa longue carrière et sa fidélité à Hérin.



M. Joigneaux a été félicité pour la fidélité de sa société à la ville d'Hérin au fil des générations.

... Et de nombreuses mises à l'honneur !

- **Nicole Setan**, fut la première surprise à être appelée par M. le Maire pour son action de solidarité, de secours d'urgence et de lutte contre l'exclusion en faveur des personnes défavorisées au sein du comité local du **Secours Populaire Français**, et ceci depuis fin 1999 ;

- **Ginette Mann** lui succéda sur le podium. A la tête de l'association « **Activités Physiques d'Entretien** » depuis 2001, elle continue d'encourager avec bienveillance les gens de tout âge à préserver leur santé via la pratique d'exercices simples ;

- Enfin, Claudine Kern invita **Madame Eliane Libre** à monter sur scène. Disponible, patiente et d'une grande gentillesse, Eliane a veillé sur la **Société de Gymnastique Communale de 1961 à 2008** ! Un investissement remarquable mut par la passion et l'humilité...

Dans la foulée, **cinq jeunes gens** furent présentés à l'assistance pour leur **parcours scolaire exemplaire**, dans le cadre de la « **valorisation de la réussite** » mise en place par **Christine Bajart**, Adjointe à la Culture et à la Communication et **Pauline Hourez**, Conseillère Municipale (voir le sujet détaillé en page 12).

Leur relais fut pris **Philippe Epitalon**, également Conseiller Municipal, qui mit à l'honneur **deux membres hérinois du Brass Band du Hainaut**, lauréat du premier prix du championnat national en janvier 2016 à Lille : **Amandine Epitalon et Fabrice Devermy**.

Avant d'entamer son discours, mais après l'interprétation de deux chansons par la **chorale « Chœur à l'unisson »**, **Jean-Paul Comyn** tint à mettre en lumière « **deux personnalités hérinoises qui, au travers de leur métier, portent haut les couleurs d'Hérin** ».

Il s'agissait de :

- **M. Lefebvre, pharmacien de la Place Henri Durre** pendant 35 ans, récemment parti à la retraite en ayant pris soin de passer le flambeau à sa fille, Marie ;

- Et de **M. Joigneaux, à la tête de l'entreprise de transports du même nom**, créée par son père en 1956. Bien qu'ayant déménagé pour s'agrandir, l'entreprise est toujours située sur le territoire de la Commune (voir le sujet expliqué page 14) et est gérée en famille.

C'est donc en remerciement de leur **fidélité à Hérin** et en reconnaissance des **valeurs positives de travail et de persévérance** véhiculées par ces habitants que le Maire eut l'immense plaisir de leur remettre le « **Diplôme d'Honneur** » de la Ville.

Lisez la suite page 6

Vœux à la population : quand nouvelle année rime avec proximité (suite et fin)

Les mots de Jean-Paul Comyn : « Je ne suis pas du genre à être défaitiste ou à me résigner »



Notre Maire, qui avait choisi d'intervenir en fin de cérémonie, exprima son souhait de voir une année 2017 « *généreuse et disposée à procurer le meilleur, loin d'un passé récent troublé par des événements terribles* », et revint brièvement sur le contexte d'efforts demandé aux français et aux collectivités territoriales.

Avec énergie et opiniâtreté, Jean-Paul Comyn affirma que les objectifs annoncés avant les élections seraient atteints, malgré les difficultés, l'avancée parfois lente des dossiers « *due à une complexité bien française du monde administratif* » et le poids des responsabilités, quelquefois écrasants.

Comme à l'accoutumée, le premier magistrat fit le point sur les **travaux achevés**, et cita le carrefour et les logements dits « du Galibot », la démolition du presbytère, la rénovation totale d'une classe à l'école primaire ou encore les formations rendues accessibles aux demandeurs d'emploi grâce au service municipal dédié.

Dans le registre de l'environnement, c'est l'obtention du Prix de la Première Participation à la Campagne Départementale des Villes et Villages Fleuris qui fut souligné, récompense encourageante aux actions menées par le service municipal des Espaces Verts en matière d'écologie et de fleurissement.

Il rappela également **les mesures prises dans le domaine de la sécurité routière**, en réponse aux « *comportements désinvoltes d'une minorité d'inconscients* » qui mettent en danger leur vie et surtout celle des autres (écluse installée à l'entrée d'Hérin, en partenariat avec la ville de Rouvignies ; panneaux « stop » permettant de réguler la vitesse dans la rue Emile Zola).

L'édile s'attarda ensuite sur **les travaux en cours**, notamment l'aménagement de la **plaine sportive** pour 1 661 611 € TTC (emprunt Caisse d'Epargne 1 200 000 € et fonds de concours CAPH 100 000 €); la transformation du pôle jeunesse en **crèche de dix berceaux** gérée par l'Il ô marmots, réalisée pour un montant de 170 807 € TTC (subvention de la CAF à hauteur de 120 000 €); **la réfection et la mise en accessibilité des vestiaires et sanitaires de la salle des sports** pour un coût de 168 500 € (fonds de concours de la CAPH de 60 000 €) ; et la mise en œuvre des **phases 1 et 2 du dispositif de vidéo-protection** pour 170 900 €.

Enfin, il n'écarta pas **le sujet de l'éclairage public**. Expliquant que **l'extinction des lanternes la nuit** (anciennes et fort consommatrices pour la plupart) pouvait engendrer **une économie possible de 50% sur la facture d'électricité**, Jean-Paul Comyn exhorta ses administrés à élargir leur réflexion pour **dépasser « un petit confort personnel »**. C'est avec des **arguments concrets** qu'il justifia ce choix : limitation de la pollution lumineuse requise par le **Pacte Territorial de La Porte du Hainaut**, protection de la biodiversité, qualité de la santé humaine et **incidence peu probante sur la criminalité et les incivilités**. Pour preuve, les **premiers chiffres 2015/2016** laissent déjà entrevoir **une baisse de près de 9,5 % des infractions** sur la Commune.

Côté projets, le Maire s'est réjoui de la prochaine **réhabilitation de l'église et de l'amélioration du confort énergétique de l'école élémentaire**, toujours en lien avec le Pacte Territorial lancé par l'Agglo. Etudes et pêche aux **subventions** étant d'actualité pour mener à bien ces desseins... Il précisa qu'après l'arrivée de l'établissement de restauration « Une frite Hérin d'autre », **une pizzeria** verrait le jour dans les semaines à venir, avec des emplois à la clef.

S'unir pour le mieux « vivre-ensemble » : le leitmotiv des prochaines années !

La Municipalité agit mais fait parallèlement ce constat : améliorer la propreté de la ville ainsi que la cohabitation entre automobilistes et piétons passera par une prise de conscience individuelle et un effort collectif... franchement accessible !

Dès maintenant, faites-le, dites-le autour de vous : **halte aux stationnements dangereux et aux déjections canines intempestives ! Oui à l'utilisation des poubelles de rue !** Les bons réflexes s'acquièrent dès le plus jeune âge, et le résultat est tellement plus agréable pour tous...

Le Maire clôtura son discours sur des **remerciements** en direction des **nouveaux habitants**, des « **Voisins Vigilants** » et des **associations locales**. Il en gratifia également **le personnel communal et enseignant, les membres du C.C.A.S et l'ensemble du Conseil Municipal**, tous rassemblés par des **valeurs basées sur l'intérêt général**.

La cérémonie s'acheva sur une **vidéo rétrospective conçue patiemment par Pauline Hourez**, d'après les **photos prises par le service Communication tout au long de l'année**, et sur ces mots lourds de sens : « **Certains prédisent l'avenir, nous le construisons** ».



Toutes les photos sur



Herin.Com

et sur le site officiel
www.ville-herin.fr

Petits bonheurs : le Père Noël, était LA superstar de fin d'année !

Entre le 10 et le 16 décembre, les festivités de Noël ont battu leur plein... Retour sur un mois fait de magie rouge et blanche, de bonbons et de cadeaux, de chants et de grandes joies !



Le 10 décembre, la Municipalité avait spécialement fait venir le Père Noël pour une séance de selfies au chalet de la Place Henri Durre... Tiré par le cheval Hugo, la calèche de Nathalie a fait des allers-retours tout l'après-midi jusqu'au marché de Noël



des « Mains Agiles », à la salle des fêtes. L'occasion de faire quelques emplettes et de permettre aux enfants de savourer un **chocolat chaud** pour se remettre de leurs émotions !



12 décembre : grosse journée de préparation des colis gourmands (coquilles et confiseries) par les élus : 600 seront distribués au total !



13 décembre : distribution dans les trois écoles.



Le 14, quarante nourrissons nés en 2014, 2015 et 2016 ont eu droit au cadeau de la Mairie, en présence d'un invité de marque...



Le 16 décembre, tous les écoliers ont assisté à un spectacle clownesque, participatif ! En soirée, les agents communaux et leurs enfants ont été gâtés.





Retrouvez toutes les photos de cette rubrique sur le site officiel de la ville : www.ville-herin.fr

Festivités

11 novembre : la jeunesse a rendu hommage aux soldats

« Le 11 novembre 1918 annonçait la fin des combats que personne n'osait plus espérer ».

Et comme chaque année, ils ont assuré le rendez-vous. Avec leurs enseignants, les élèves de CM2 ont pris leurs rangs au sein du défilé qui les a conduits de la salle des fêtes au cimetière. Naturellement, ils ont trouvé leur place dans le rassemblement constitué de rares anciens combattants, de (Jeunes) Sapeurs-Pompiers, d'associations locales, de badauds et d'élus.

La musique, les fleurs, les drapeaux et les discours scellent toujours cette commémoration particulière, chère aux Français tant cette guerre est liée pour chacun à une histoire familiale... Mais les lettres de poilus - avec l'émotion qu'elles contiennent - lues par les enfants, insufflent une certaine vitalité à la cérémonie. L'indispensable travail de mémoire se poursuit, pour qu'aucun d'entre nous n'ignore que la Liberté dont il jouit est due à l'engagement d'hommes et de femmes prêts à défendre la Nation, jusqu'au sacrifice de leur vie.

A vous qui avait fait le déplacement ce 11 novembre 2016, merci.

50 ans de mariage et autant de raisons de continuer à s'aimer !



Ce dimanche 16 octobre, la salle des mariages était comme on la préfère : bondée.

M. le Maire et son équipe recevaient en effet les familles de quatre couples venus renouveler leurs vœux, après 50 ans de mariage.

Un événement dans une vie ! Qui touche en plein cœur les principaux intéressés mais aussi toutes les générations réunies pour l'occasion...

C'est avec beaucoup d'émotion, de joie et d'humour qu'ont été célébrées les Noces d'Or de :

- M. et Mme Andreani, Antonio et Françoise, mariés le 18 juillet 1966 ;
- M. et Mme Baran, Bernard et Anne-Marie, mariés le 9 avril 1966 ;
- M. et Mme Hot, André et Marie-Thérèse, mariés le 11 juin 1966 ;
- M. et Mme Panaville, Alain et Chantal, mariés le 1er octobre 1966.

Longue et heureuse vie aux époux !

Quinze médaillés du travail pour la 2^{de} promotion de l'année



La Municipalité a félicité et remis les Diplômes d'Honneur de la Médaille du Travail aux onze personnes présentes à la cérémonie organisée en leur honneur. Ce symbole fort, apprécié des salariés, marque les étapes d'une vie professionnelle et vient récompenser une ancienneté et une qualité de service. Les heureux récipiendaires de ce 11 novembre étaient :

- Médaille d'Argent (20 ans) : Patricia Dubois (excusée), Catherine Framery, Didier Vasseur, Francine Wepierre et Philippe Zbawden ;
- Médaille de Vermeil (30 ans) : Thierry Barbarisi, Jean-François Boulicaut (absent), Christian Corbeaux, Bernard Labalette, Monique et René Sénéchal ;
- Médaille d'Or (35 ans) : Pascal Audegon (absent), Claudine Conforti, Jean-Pierre Mineur (absent) et Alain Régnier.

Les médaillés de la Mairie



C'est à l'occasion du repas annuel offert au personnel municipal, le 30 novembre 2016, que deux agents communaux ont reçu, des mains du Maire, de la Directrice Générale des Services et de l'Adjoint aux ressources

humaines, Joël Sauvage, la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale qui récompense la compétence professionnelle et le dévouement des agents publics au service des collectivités territoriales.

Véronique Bertolotti et Christophe Lebrun ont ainsi reçu la Médaille d'Argent, pour leurs vingt années de service. Félicitation à tous les deux !

*Chers retraités d'aujourd'hui, bougez !
Vous êtes les centenaires de demain !*

Ainés, Solidarité et Logement

La « Semaine Bleue » prend encore de l'ampleur !

« À tout âge : faire société » : telle était la thématique de la « **Semaine Nationale des Retraités et des Personnes âgées** », en octobre 2016. Et si cette définition ne parle pas ou ne plaît pas aux personnes concernées - on n'est pas forcément un « senior » dans sa tête ou dans son corps après 65 ans - l'évènement n'en n'est pas moins **divertissant et convivial** !

Dominique Hourez, Adjointe au Maire en charge des Aînés, l'a bien compris.

Depuis trois ans, avec ses collègues du C.C.A.S et de la Commission des Aînés, elle se fait un devoir de trouver **des idées plaisantes et originales pour faire participer la population** hérinoise à ces quelques jours d'animations variées.

Et cela a commencé par une astuce toute simple : « **Offrir les photos du repas des aînés au cours de la Semaine Bleue** et non plus le jour même a poussé les gens à faire le déplacement : pour beaucoup, cela a été une bonne surprise ! Ils ont découvert quelque chose d'intelligent... ».

D'abord, **une exposition très fournie sur le thème de « l'école d'autrefois »**, les 17 et 18 octobre à la salle des fêtes : « **De nombreux habitants nous ont aidés, ainsi qu'une association de Petite-Forêt. Je les en remercie sincèrement, sans oublier Mme Robert et les enseignants de l'école primaire qui nous ont permis de fouiller leurs locaux et de faire des trouvailles incroyables !** ».

Et comme **l'interaction entre les générations est un axe essentiel** de la démarche, les élèves de CM1-CM2 sont venus en faire la visite, et ont **pris part à la Marche Bleue** du 18 octobre.



Etouffé de cinquante-six scolaires, le groupe de marcheurs a pris le départ d'un bon pas pour **quatre kilomètres**. Au retour, un **goûter chocolaté offert par l'association des « Randonneurs Hérinois »** les attendait : joues rouges et bonne humeur garanties ! Le rendez-vous est déjà fixé pour l'an prochain...

Le mercredi était consacré à des **activités plus classiques mais toujours fédératrices** : en marge des **jeux de société, un concours de cakes salés** (remporté par Mme Brigitte Copin) a ravi les papilles. Des **lots intéressants** tels que des tickets de cinéma, des bons d'achat chez le traiteur Déjardin et des ustensiles de cuisine étaient à gagner. Du bonus !



Un **changement d'ambiance radical** était prévu le lendemain, avec le **voyage en bus** en direction du « **P'tit Baltar** », un **cabaret de music-hall réputé**. Cinquante-cinq personnes ont eu le loisir d'apprécier un **repas délicieux et un spectacle désopilant** pour la raisonnable somme de 30 €, le **C.C.A.S prenant en charge le transport et une participation de 20 € par tête**.

Le dernier jour réservait la part belle aux **échanges intergénérationnels** avec deux activités proposées aux familles par

« **M' Animation** » : la **fabrication de produits cosmétiques bio** et des **jeux rigolos version plateau-télé** avec le « **MTV Show** » ! Succès mitigé néanmoins, qui ne doit son salut qu'à l'**active participation du centre de loisirs**.

Et c'est bien là le **seul regret** de Dominique : « **Tout était organisé pendant les vacances scolaires, et le temps n'était pas beau... Mais les gens ont encore beaucoup de mal à se déplacer** ».

Cela n'entame pourtant pas son enthousiasme ni celui de Sabrina car « **L'énergie est là !** ».

C'était aussi Noël au C.C.A.S !

Il y avait de l'animation les 16 et 17 décembre à l'Espace Alphonse Delpointe ! Des jours importants pour les membres du Conseil d'Administration qui ont remis **48 colis alimentaires aux bénéficiaires** du Centre Communal d'Action Sociale et **247 valisettes gourmandes aux personnes âgées de plus de 70 ans** (soit 147 pour les personnes seules et 100 à destination des couples).



Des coups de pouce appréciés voire attendus en fin d'année, qui donnent une occasion supplémentaire de **prendre des nouvelles** des uns et des autres...



La précarité, la vieillesse ou l'isolement vous touche ou concerne l'un de vos proches ?

N'hésitez pas à contacter le C.C.A.S pour instaurer un suivi.

Tél. : 03.27.20.06.18

Mail : ccas@ville-herin.fr

**Confidentialité - Convivialité
Autonomie - Solidarité**



Jeunesse, Sport et Vie Scolaire

Je recycle, tu recycles, nous recyclons...

« Faire du neuf avec du vieux » ? Telle était la démarche très 21^{ème} siècle glissée à l'oreille des **54 enfants inscrits au centre de loisirs d'octobre**.

A l'aide de pneus usagés, de descentes de gouttières, de tuyaux et autres raccords de plomberie, nos **artistes-bricoleurs** ont mis en pratique la devise du « **rien ne se perd, tout se transforme** » ! Entre deux séances de **piscine, d'acrogym avec Christophe ou de laser-game**, ils ont construit et peint des **jardinières et des sculptures décoratives**, visibles de tous ! La semaine s'est achevée sur une **boum déguisée**, idéale pour se défouler sous l'œil vigilant des **équipes d'animateurs de Malika Gosselin, Directrice**.



Inscriptions scolaires 2017 – 2018 (écoles maternelle et primaire)

• Démarches au niveau de la Mairie

Les nouvelles inscriptions (1^{ère} année de maternelle, Cours Préparatoire et nouveaux élèves) seront **prises en Mairie du MARDI 1^{ER} FÉVRIER AU VENDREDI 3 MARS 2017, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30**.

Lors de l'inscription, **l'un des deux parents** devra obligatoirement **présenter les pièces suivantes** : livret de famille ; quittance récente (moins de deux mois) : EDF, GDF, loyer, ... ; pièce d'identité avec photographie ;

- Pour les **personnes divorcées** : prendre le jugement de divorce précisant l'attribution de la garde des enfants,
- Pour les **assistantes maternelles** : prendre le contrat de placement des enfants ainsi que l'acte de naissance.

ATTENTION : seuls les enfants NÉS AVANT LE 1^{ER} JANVIER 2015 pourront ÊTRE INSCRITS EN MATERNELLE !

- ➔ Un certificat d'inscription scolaire sera délivré par la Mairie ;
- ➔ Vous devrez ensuite vous rapprocher du responsable d'établissement scolaire, lequel confirmera l'admission de votre enfant ;
- ➔ Toute demande de dérogation sera étudiée à l'issue des inscriptions et en concertation avec les directeurs/trices des écoles concernées.

Nous vous signalons que l'inscription en mairie est administrative. Seuls les chefs d'établissements admettent les enfants en fonction des disponibilités.

• Démarches au niveau de l'école

Lorsque vous rencontrez le directeur ou la directrice concerné(e), merci de **vous présenter avec votre enfant, et de vous munir des documents suivants** : certificat d'inscription délivré par la Mairie ; copie du carnet de vaccinations ; certificat médical d'aptitude à la fréquentation scolaire (délivré par votre médecin traitant et uniquement pour les élèves de maternelle) ; certificat de radiation (le cas échéant).

- ➔ **Les dates d'inscription seront affichées aux écoles.**

Un mois de décembre vraiment top à l'école des Corons !

L'école maternelle Joliot-Curie a vécu une fin d'année **joyeuse et animée grâce à un marché de Noël** très réussi (jacinthes, pâté et tartes « maison » ; tombola aux lots prestigieux) et à l'adorable **chorale**, attendue par des parents impatients d'immortaliser l'instant !



Un petit-déjeuner équilibré et des jeux pour éduquer le palais des petits



Les **trois classes** de cette même école se sont prêtées avec gourmandise aux activités mises en place lors de la « **semaine du goût** », **mi-octobre**. Reconnaissance des saveurs à l'aveugle, découverte des fruits exotiques ou assemblage du portrait d'Arcimboldo avec des aliments ont stimulé les enfants à acquérir de **bons réflexes**.



Les 10 et 11 décembre 2016, l'association des « Mains Agiles » organisait la 21ème édition de son marché de Noël. Le succès des fleurs, lainages et gourmandises ne s'est pas démenti !

Vie Culturelle et Associative

Vous êtes président(e) d'association et souhaitez faire paraître un texte et une photo dans cette rubrique ?

N'hésitez pas à les transmettre au service communication de la Ville ! Toutes les informations sont les bienvenues : compte-rendu d'assemblée générale, changement de bureau, nouvelle activité, projets, annonce d'évènement, palmarès, recrutement, etc...

Contact : Sabine Lanselle - Tél : 03.27.20.52.82 - Mail : comm@ville-herin.fr

Première A.G pour « Chœur à l'unisson »

C'est de façon très conviviale que s'est déroulée, **le samedi 14 janvier 2017**, la **première assemblée générale de la chorale « Chœur à l'unisson »**. Après les **misés au point techniques** utiles pour améliorer les prestations du groupe puis le bilan financier, le président Jean-Louis Morin a exposé les projets de sa formation en ouvrant la discussion au public et en accueillant ainsi toutes les bonnes idées.

Avant le traditionnel verre de l'amitié, les choristes ont offert à leur président et chef de chœur un pupitre et une baguette pour le remercier « de son dévouement et de sa grande patience ».

La galette des rois accompagnée de son verre de cidre ont joyeusement clôturé la réunion.

Contact : Jean-Louis Morin au 06.15.95.33.98.



Le 22 décembre 2016

Clin d'œil sur... Le Noël du Club du 3ème âge !



Le Comité F.N.A.C.A s'est réuni en octobre

Le 8 octobre 2016, la FNACA a tenu son **assemblée générale** en présence de M. le Maire et des membres de la Municipalité.

En respect pour les camarades décédés, une minute de silence a été observée. Dans son rapport moral, le président **René Mann** a demandé aux anciens combattants d'**être présents lors des manifestations patriotiques** (19 mars, 8 mai, 11 novembre).

La cotisation des veuves a été réduite cette année (15 € au lieu de 24 €), et le bilan financier reste stable.

Un **repas à l'extérieur** est toujours prévu en septembre.

Les membres de l'association se sont réunis autour du verre de l'amitié, après la distribution des cartes.

Les réunions ont lieu le 2ème mercredi de chaque mois, à l'espace Alphonse Delpointe à partir de **16 heures**.

Contact : René Mann au 09.54.31.74.60.



Vie Culturelle et Associative

Des jeunes citoyen(ne)s au parcours (déjà) remarquable !

La cérémonie des Vœux a offert l'opportunité à Christine Bajart et à ses pairs de mettre à l'honneur plusieurs jeunes hérinois(es). Pour la 3^{ème} fois consécutive, la Mairie avait lancé un appel aux étudiants ayant obtenu un diplôme de niveau Bac + 2 et supérieur dans le courant de l'année. Cinq personnes se sont ainsi manifestées et ont été invitées à monter sur scène, le 7 janvier dernier. Pleins feux sur ces débuts de carrières florissantes, qui incitent au dépassement de soi.



Les deux premières jeunes femmes à être présentées au public sont deux ex-basketteuses du FJEP d'Hérin, et grandes amatrices de romans.

Ayant effectué un stage dans le domaine des ressources humaines au cours de son DUT G.E.A (Gestion des Entreprises et des Administrations), *Gwenaëlle Pique* a jugé cette première expérience professionnelle plaisante et enrichissante. Elle s'engagea donc dans une **Licence Pro spécialité « R.H »** qu'elle obtint, bientôt doublée d'une **Licence « économie et management des entreprises »**. Poursuivant actuellement son cursus avec un **Master en « communication et management des R.H »** à Lille, Gwenaëlle vise, à terme, un **poste de Responsable des Ressources Humaines**.

Sa sœur *Aurélie* a, quant à elle, toujours été intéressée par la **santé publique**. Après une **première année de médecine**, elle s'est réorientée vers une **Licence de santé publique** réalisée à l'Institut Lillois de Management de la Santé (ILIS) avec, pour objectif, **l'amélioration de la qualité en secteur médico-social et hospitalier**.

Des **stages en centres hospitaliers et en EHPAD** l'ont confortée dans son choix et lui ont fait prendre conscience de la **nécessité d'améliorer la qualité de vie des aînés** via de bonnes prestations et des services appropriés, ... indissociables de pratiques professionnelles pointues. Sensible au secteur des personnes âgées et en situation de handicap, Aurélie a naturellement choisi de continuer sur un **Master en management sectoriel parcours management des établissements sanitaires et médico-sociaux**.

Ayant terminé ses études, **elle est actuellement à la recherche d'un poste d'Adjointe de Direction en maison de retraite/EHPAD** et ambitionne d'accéder à un poste de Directrice dans quelques années.

Camille Delsarte fut ensuite appelée à rejoindre le petit groupe sur le podium. **Fan de culture asiatique, de cinéma, de natation et de danse**, cette jeune femme au profil très différent expliqua être attirée par **l'international** depuis toujours. Adeptes du voyage et des cultures étrangères, elle a **obtenu un Master grâce à un stage de fin d'études en Corée du Sud**. Actuellement en mission intérim, elle rêve de retourner dans ce pays.

L'arrivée de *Lucie Conforti* acheva la formation d'un quatuor féminin ! **Initialement tentée par le métier d'avocate**, Lucie s'est d'abord tournée vers des **études de droit**. Mais un stage lui révéla que cette perspective **ne lui correspondait pas**. Elle se tourna donc vers la **Fonction Publique**, attractive par la diversité des postes proposés. Ayant intégré **l'IPAG de Valenciennes**, et sur le conseil de l'un de ses professeurs, elle s'est décidée à **passer le concours d'entrée de l'Institut Régional d'Administration de Lille (IRA)** pour devenir **Attachée d'Administration de l'Etat** (cadre). Un choix judicieux, puisqu'elle sera **titularisée en juin**.

Guillaume Bogdanski compléta l'ensemble des mises à l'honneur. **Passionné de lecture**, et suite à un bac littéraire, il a logiquement enchaîné sur une Licence « arts, lettres et langues ». Un **Master « recherche »** et un **poste de professeur de français** occupent, pour l'heure, grandement ses journées.



La réussite ne se bornant pas au strict domaine de la scolarité, les élus - par l'intermédiaire de **Philippe Epitalon** - ont également souhaité **valoriser la performance de deux musiciens hérinois** issus du **Brass-Band du Hainaut**, lauréat du Championnat de France en 2016 : *Amandine Epitalon* et *Fabrice Devermy*.

Par leurs choix de vie, ces citoyen(ne)s démontrent une **détermination** sans faille à prendre en main leur avenir, et **prouvent que notre ville regorge de talents exceptionnels !** Bravo à tous !



*Ne manquez pas le prochain
rendez-vous proposé par
la Commission Municipale de la Culture !*

Amateurs de **DANSE CELTIQUE**

Réservez votre soirée du

SAMEDI 29 AVRIL 2017

19h30 à la SALLE DES FÊTES

(Re)Découvrez la

DANSE IRLANDAISE

avec le groupe « **NANTES IRISH DANSE** »

(entrée gratuite)

Un très bon moment en perspective !



« Contes à mille gueules » : un spectacle tout sauf gris mine !



« *Du pays des gueules noires je n'ai que des souvenirs en couleurs* »... Ainsi débutait l'histoire racontée par Pascal Duclermortier, le 27 novembre dernier à la salle des fêtes.

Proposée par la **Commission Municipale de la Culture**, sous l'égide de **Christine Bajeart, Adjointe au Maire**, cette représentation théâtrale, sur fond de violon et d'accordéon musette, était une ode à notre patrimoine régional.

L'entrée était gratuite... Il ne fallait pas s'en priver !

D'autant que si le narrateur nous a conté la mine, sa mine, celle de son enfance, celle que lui racontait son grand-père... **Non, ce n'était pas triste !**

Il nous l'a prouvé, narrant **anecdotes** et surnoms cocasses, mille détails sur les choses du quotidien et toute la solidarité partagée par les mineurs...

Accompagné de **Benjamin Macke** et **Gabriel Lenoir**, Pascal a fait passer le public **du rire à l'émotion**, tant l'histoire sonnait « vrai » ! Les spectateurs ont **plongé dans une époque** - certes un peu familière -, tour à tour transportés à la table d'un estaminet, sur les lieux d'un « coup de grisou », dans la salle à manger du grand-père et même au cœur d'une grève. **A vivre... !**

Merci, Messieurs, pour cet agréable après-midi passé en votre compagnie !

Arrivée d'un nouveau Conseiller Municipal

En raison de la **démission de M. Philippe Guitton** en sa qualité de Conseiller Municipal, **M. Hervé Nicodème a été installé officiellement lors de la réunion de Conseil du 14 décembre 2016**, suivant l'ordre de la liste « Hérin en Force », et ce, conformément à la réglementation en vigueur.





Vie Économique et Emploi

Votre fidélité au marché récompensée !



Le 17 décembre, les détenteurs de la carte de fidélité au marché communal étaient réunis sur la Place Roger Salengro, aux côtés de Jean-Paul Comyn et de Franck Scartoccetti, Adjoint au Maire en charge du développement économique local, de l'emploi et de la formation. Pour faire leurs emplettes bien sûr, mais aussi pour participer au tirage au sort des paniers garnis récompensant la fréquentation régulière des étals de produits frais installés chaque samedi matin en centre village.

Le panier offert par la Mairie a été remporté par M. Jules Cheval, tandis que M. Bernard Objoie, Mme Micheline Scartoccetti, Mme Amélie Boury et Mme Andrée Maerten repartaient avec l'un des quatre lots mis en jeu par les commerçants.

La Municipalité remercie ici M. et Mme Bertout de la société de maraîchage « Les trèfles » et M. Régis Slomiany, boulanger, pour leur aimable contribution. A vous qui nous lisez, n'hésitez plus ! Faites vivre votre marché frais, bon, convivial, authentique !

Les transports routiers « Joigneaux » investissent mais restent implantés à Hérin



Après l'inauguration des locaux flambant neufs le 2 décembre dernier, Franck Scartoccetti est allé à la rencontre des gérants de cette S.A.S fondée en 1956 à Hérin par Robert et Josiane Joigneaux.

En soixante ans, **trois générations ont travaillé ensemble !** Les moyens se sont accrus bien sûr (l'entreprise compte vingt-sept employés et cinquante-six cartes grises) mais **le cœur du métier** (transport de marchandises auprès d'industriels, pour les secteurs du bâtiment, du ferroviaire, de la métallurgie-sidérurgie, etc) et surtout **l'éthique** sont restés les mêmes.

Avec leurs fils Benjamin (Président) et Maxime (D.G), Michel et Martine Joigneaux tendent aujourd'hui à **diversifier leur activité** vers les P.M.E et à **projeter leur flotte** sur Paris, le centre et le nord-est de la France mais aussi le Bénélux voire l'Allemagne de l'ouest. Des perspectives allant de pair avec **l'agrandissement des locaux** (effectif depuis fin septembre 2016) et le partenariat avec le **réseau « France Plateau »...**

Les anciens locaux de la rue Gustave Delory servent, pour l'heure, de zone-tampon et offrent un **complément d'entreposage** appréciable.

La ville d'Hérin s'enorgueillit de compter, parmi ses acteurs économiques, cette entreprise qui **conjugue modernité et tradition** avec succès !

Siège social : 36 rue Gustave Delory 59195 Hérin

Nouveaux locaux : ZA de l'aérodrome ouest, rue Louise de Bettignies

Tél : 03.27.28.76.50 - **Fax :** 03.27.28.76.43

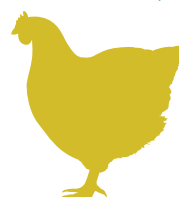
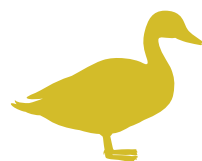
Mail : transports-joigneaux@wanadoo.fr

Site web : <http://www.france-plateaux.fr/transporteur/transports-joigneaux/>



www.facebook.com/TransportsJoigneaux/

Lutte contre l'influenza aviaire (IAHP)



LES MESURES DE BIOSÉCURITÉ

À APPLIQUER DANS LES BASSES COURS

À destination des détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation personnelle, non commerciale

- ▶ Exercer une **surveillance quotidienne** de vos oiseaux.
- ▶ **Aucune volaille** (palmipèdes et gallinacés) de la basse cour **ne doit entrer en contact** direct ou avoir accès à des **volailles d'un élevage professionnel**.
- ▶ **Limiter l'accès de la basse cour** (l'endroit où vous détenez vos oiseaux) aux personnes indispensables à son entretien.
- ▶ **Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages** ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles.
- ▶ **Protéger et entreposer la litière neuve** à l'abri de l'humidité et de toute contamination, sans contact possible avec des cadavres.
- ▶ **Ne jamais utiliser d'eaux de surface** : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.
- ▶ Si les **fientes et fumiers** sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une **période de stockage de 2 mois**. Au-delà de cette période, l'épandage est possible.
- ▶ Réaliser un **nettoyage régulier** des bâtiments et du matériel utilisé pour la basse cour.

RECOMMANDATIONS POUR L'ÉLEVEUR

- Portez des bottes, une blouse dédiée et éventuellement des gants pour soigner vos oiseaux.
- Lorsque vous quittez votre basse cour, laissez vos équipements (bottes, blouse, gants...) dédiés à l'entrée de cette dernière.
- Dans tous les cas, lavez régulièrement vos bottes, blouses et gants à l'eau chaude et au détergent ou désinfectez-les. Aucune souillure ne doit persister. Lavez aussi régulièrement le matériel d'élevage (fourches, mangeoires...).
- Lavez soigneusement vos mains à l'eau chaude et au savon après avoir été en contact avec des oiseaux.
- Ne pas vous rendre dans d'autres élevages sans précautions particulières.



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.



Travaux, sécurité et voirie

La sécurité routière dans le viseur... Le 22 novembre, Jean-Paul Comyn est allé vérifier l'installation d'une **écluse** dans la rue Emile Zola, à la limite de Rouvignies. Après les « stops casse-vitesse » situés plus loin dans cette même rue, à l'angle de la rue Crinchon, ce nouvel aménagement est **utile pour faire ralentir les automobilistes dès l'entrée de ville**. En rétrécissant la chaussée de part et d'autre, l'écluse implique le passage d'un seul véhicule à la fois (un panneau de signalisation vertical indique le sens des priorités).

Les signalements d'excès de vitesse sont toujours très nombreux et le Maire est conscient du problème : « Nous entendons les habitants et prenons en compte la nécessité de renforcer la sécurité routière. Cela se fait progressivement car les procédures administratives pour mettre en œuvre nos actions de prévention sont souvent longues (validations de la DDE, de la Sous-Préfecture, de la Police; prise d'arrêtés municipaux, etc). Nous ne pouvons pas passer outre ». Mais la Municipalité ne compte pas en rester là : **début 2017, la traversée d'Hérisson devrait être interdite aux camions de plus de 10 tonnes (sauf desserte locale)**, quelle que soit l'entrée de ville.

Moins de circulation, de vitesse, de bruit, mais aussi moins de dégradations de chaussées... Les effets positifs découlant de cette décision devraient répondre à bon nombre de vos attentes !

Ceci étant dit, **il revient à chaque automobiliste de prendre conscience du danger qu'il représente lorsqu'il est derrière le volant**. Le comportement de chacun est primordial. Car non, les accidents n'arrivent pas qu'aux autres !

Patience, courtoisie et surtout respect du Code de la Route limitent - autant que possible - les drames...

Des vestiaires et des sanitaires pour la salle de sports

Les travaux ont débuté fin novembre par la dépose des anciens équipements, du côté de la salle principale (à droite de l'entrée). Après avoir cassé le sol, réalisé l'assainissement adéquat et coulé une nouvelle dalle en décembre, des cloisons ont été posées afin de créer les **nouveaux espaces vestiaires et douches** dont certains seront réservés aux arbitres.

La 2^{ème} partie des travaux sera attaquée en avril et redéfinira les espaces situés entre la grande salle et la petite salle polyvalente (couloir, sanitaires, pièce de stockage).



Du côté de la crèche halte-garderie (10 places)...

La Commission de sécurité est passée le 16 janvier, suivie du médecin de la P.M.I., le lendemain.

Le mobilier coloré a été installé, les pièces ont été nettoyées.

Le chantier ayant été réceptionné le 23 janvier par la Municipalité, tout est prêt pour une **ouverture effective mi-février**, dans d'excellentes conditions !

Pour toute demande d'inscription, rapprochez-vous des services de « L'il ô marmots » au 03.27.24.88.64.

LANCEMENT DU PLAN PRÉVENTION CIVISME

La ville se mobilise pour améliorer durablement le cadre de vie quotidien des hérissois... et vous ?

Pour mieux vivre ensemble, faisons tous des efforts !

Unissons-nous et chassons :

- **LES STATIONNEMENTS DANGEREUX,**
- **LES DÉJECTIONS CANINES,**
- **LES POUBELLES SUR LES TROTTOIRS...**

Car force est de constater **une augmentation de ces conduites irrespectueuses...** La Municipalité souhaite donc engager une **démarche préventive** afin de les réduire.

Un **engagement de chacun** permettra également d'améliorer la **cohabitation** entre automobilistes et piétons.

Cette démarche volontaire favorisera une **prise de conscience** et fera **évoluer** durablement les comportements individuels et collectifs !

*Ceci est la première étape d'une **campagne de sensibilisation** organisée sur le long terme dans notre ville.*

**VOTRE SOUTIEN, VOS IDÉES,
VOS SUGGESTIONS SERONT LES BIENVENUS !**

**Ensemble, améliorons le quotidien
dans notre Commune !**



Urbanisme et Environnement

Système D comme... Décorations ! Pour revêtir ses joyeux habits de Noël sans forcer sur le budget, la ville avait de nouveau misé sur le **recyclage et le participatif...** Le **service municipal des espaces verts** avait, dès le mois d'octobre, entrepris de **réutiliser les sapins de bois installés en 2015**, en les rafraichissant et en limitant les achats.



Les enfants des écoles maternelles y ont ajouté leur **patte**, en colorant les cinq grands sapins disposés en centre-village. **De nouveaux personnages** (notamment Blanche-Neige et les sept nains) ont rejoint les existants, comme ici Mickey et Minnie, confectionnés de toutes pièces par un talentueux hérinois !



Côté illuminations, l'idée était d'égayer les secteurs les plus fréquentés, sans en faire trop. Les **leds** ont assuré le décor, et ont allumé une étincelle émerveillée dans les yeux des petits et des grands enfants.

Fleurs d'hiver... deci-dela

En cette saison, la végétation est au repos... Le givre a pris ses quartiers pourtant certaines fleurs peuvent lui résister !

A la mi-octobre, Jérémie et son équipe ont repiqué **fusains, cinéraires maritimes, santolines et autres choux** du côté de la mairie et de la salle des fêtes, en attendant que les vivaces arrivent et trouvent leur place...



Les résultats de la 58^{ème} Campagne Départementale des Villes et Villages Fleuris sont tombés !



Trois jurys (départemental, régional et national) ont examiné les candidatures des **deux-cent-cinq Communes** en lice pour qu'enfin **le palmarès 2016 soit révélé !**

Cela se passait le 6 décembre à Grande-Synthe, lors d'une réception organisée par **Nord Tourisme et le Département du Nord**, en collaboration avec de nombreux partenaires.

La ville d'Herin était représentée par l'**Adjoint en charge de l'environnement, Jean-Marc Mortreux, le responsable des espaces verts, Jérémie Decobecq** et la chargée de communication municipale, Sabine Lanselle.

Ces messieurs se sont vus remettre le « **Prix de la Première Participation** » du prestigieux **Label** : un **encouragement** à poursuivre les efforts amorcés en matière d'**embellissement du cadre de vie** et de **développement durable**. Dans cet esprit, le **tilleul reçu en cadeau** a symboliquement été planté sur le site du platane abattu près de la salle des fêtes. **Une belle dynamique est lancée !...**

Et c'est une première étape ! En persévérant dans cette démarche, la ville démontrera aussi sa volonté de souscrire aux mots de Jacques Houssin, le Président de Nord Tourisme : « *Fleurir le Nord (...), c'est prolonger nos valeurs d'accueil et de convivialité* ».



Les articles publiés ci-dessous, portant sur des questions municipales, sont rédigés par chacun des groupes politiques et n'engagent que leurs auteurs. Conformément à la Loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, les groupes politiques représentés au Conseil Municipal disposent d'un espace d'expression. Cet espace restera vierge lorsque le texte ne nous sera pas parvenu (ou sera parvenu hors délai). En référence au règlement intérieur du Conseil Municipal modifié le 23 septembre 2014, les règles suivantes doivent être respectées : forfait de 2 000 signes (+/- 10% ; ponctuation comprise), soit environ 25 lignes ; dans l'espace ainsi réparti, sont inclus les titres ; le nom du groupe n'est pas comptabilisé dans le forfait.



HERIN EN FORCE

Chères Hérinoises, Chers Hérinois,

Les festivités de fin d'année se sont terminées sur une nouveauté, puisque le groupe « Hérin en force » a souhaité proposer une animation supplémentaire. Le 10 décembre, le Père Noël est venu à la rencontre des petits Hérinois et ils ont pu bénéficier d'un tour de calèche. **Face à l'adhésion de la population à cette manifestation, nous reconduirons celle-ci l'an prochain.**

Maintenant, **il faut penser sérieusement au travail auquel les élus du groupe « Hérin en force » seront confrontés.**

Tout d'abord, la préparation du budget primitif avec, en priorité, le débat d'orientation budgétaire (DOB). La baisse des dotations de l'Etat et la difficulté d'obtenir des subventions pour les projets de la ville ne rendent pas cet exercice facile pour 2017. **Cependant, les travaux engagés en 2016 seront réalisés :**

- **Équipements de la plaine sportive.**
- **Vidéosurveillance 2ème phase.**
- **Ouverture de la crèche en février.**
- **D'autres travaux et équipements s'ajouteront en fonction des besoins et des imprévus.**

L'année 2017 sera chargée en termes d'élections, avec des promesses que les médias se chargeront de nous diffuser jusqu'à la veille du jour J. Cependant, le groupe « Hérin en force » insiste sur **l'importance d'aller voter et de faire valoir sa voix. Ne laissez personne décider à votre place. Le vote reste l'acte de citoyenneté par excellence !**

Nous vous rappelons donc les dates importantes à ne pas manquer :

Élection Présidentielle	Élections législatives
1 ^{er} tour dimanche 23 avril 2017	Dimanche 11 juin 2017
2 ^e tour dimanche 7 mai 2017	Dimanche 18 juin 2017

Cordialement, **Bernard DEGROS**



Ensemble pour Hérin ...

Liste d'Union et de Rassemblement pour l'intérêt Communal

... Conseil Municipal du 7 octobre 2016 (suite et fin)...

Une rallonge budgétaire de 21 000 € est nécessaire pour qu'une crèche multi-accueil voit le jour dans les locaux du pôle Jeunesse:

- ➔ Les travaux se monteront à 147 867 € TTC.
- ➔ La convention signée avec l'Ilo Marmots à Préseau portera sur 10 berceaux.
- ➔ La participation annuelle sera de 34 466 € TTC.
- ➔ **Michel Bassez au nom des élus du groupe Ensemble pour Hérin s'est assuré que le budget pour cette crèche était bien en rapport avec le Budget Primitif de même que le montant du loyer à verser à la commune (par l'Il ô Marmots).**

➔ **L'assurance nous a été donnée sur les points suivants :**

- 1) **Les dépenses engagées antérieurement** (avant 2008) d'un montant avoisinant les 500 000 € pour transformer un logement en une maison Jeunesse n'ont pas été une bonne décision.
- 2) **Le non renouvellement** et la suppression progressive des berceaux à Aubry (19 500 € /an) et à Prouvy (22 000 € / an) correspondent à notre projet.

3) **La recherche d'un partenariat** avec une autre commune pour diminuer la facture annuelle de cette nouvelle crèche multi-accueil concorde aussi à notre projet « Public- Privé »

Décision modificative au Budget Primitif 2016 : Il manque 85 310 € au BP 2016 pour réaliser :

➔ **Le paiement en ligne** monétique 1450 €, la pré-étude pour le 2ème secteur vidéo protection 11760 € **soit un total en moins de 13210 € au chapitre 20**

➔ **La crèche** 21 000 €, la maîtrise d'œuvre énergétique pour école primaire 28 800 €, la vidéo protection 2ème tranche 22 300 € **soit un total en moins de 85 310 € aux chapitres 20 et 23.** Ces **85 310 €** seront pris sur les de 300 000 € destinés à la Rénovation de l'Eglise.

Extinction de l'éclairage public de 23h à 5h

Comme vous, nous attendons le bilan de fin d'année pour confirmer ou infirmer le bien- fondé de cette expérience.

Bien à vous, **Michel Bassez**



Michel Bassez
Conseiller Municipal,
Maire Honoraire,
Président de la liste PCF,
Front de Gauche,
et du Groupe
« Ensemble pour Hérin »



Notez-le !



Pensez aussi à vous abonner à la page [herin.com](https://www.facebook.com/herin.com) !

Consultez le site officiel de la ville www.ville-herin.fr

Inscriptions au centre de loisirs d'avril

L'accueil de loisirs se déroulera de 10 heures à 16 heures non-stop du **10 au 21 avril 2017**.

Les inscriptions seront prises les **jeudis 23 et 30 mars 2017 de 13h45 à 16h30 au Service Jeunesse** (au rez-de-chaussée du bâtiment P.M.I., derrière La Poste).

Prévoir : le dernier avis d'imposition du responsable légal ; le carnet de vaccinations de l'enfant ; l'attestation d'assurance Responsabilité Civile ; l'attestation CAF ; le règlement (en espèces ou chèque, à l'ordre de la régie monétique).

Plus d'infos au 03.27.20.52.83. ou par mail : m.gosselin@ville-herin.fr

Le service « Elections » communique

• Se déplacer pour aller voter

Le Maire informe les habitants qu'un **véhicule sera mis à la disposition des électeurs ne pouvant se déplacer (personnes âgées ou handicapées) pour aller voter lors des élections présidentielles des dimanches 23 avril et 7 mai 2017.**

Les électeurs intéressés par ce service peuvent **se faire inscrire en Mairie jusqu'au vendredi 21 avril pour le 1^{er} tour, et vendredi 5 mai pour le second tour.**

Informations en Mairie au 03.27.20.06.06.

TRÈS IMPORTANT

• **Changement de bureau pour les habitants de la rue J-J. Rousseau**
Afin de satisfaire la demande de la Préfecture quant à l'uniformisation des trois bureaux de vote hérinois en nombre d'électeurs, **les électeurs du bureau 3 (école Gabriel Péri) résidant dans la rue Jean-Jacques Rousseau (dont immeuble « Le Galibot ») sont transférés vers le bureau 1 (salle des fêtes).**

Cette modification sera notifiée sur leur carte d'électeur (bureau 1 surligné en bleu).

Cadeaux de fête des mères et fête des pères

Que vous soyez ancien ou nouvel inscrit, il vous revient de **retirer votre ticket d'attribution en Mairie entre la fin février et le vendredi 12 mai 2017**, sur présentation de votre carte d'identité.

Pour les personnes non inscrites en 2016, merci de présenter obligatoirement un justificatif de domicile et votre livret de famille lors de l'inscription.

La **distribution** du cadeau de fête des pères et de fête des mères se fera en **une fois, le SAMEDI 27 MAI de 8h30 à 12h à l'Espace Alphonse Delpointe**, près de la Mairie.

AUCUN CADEAU NE SERA DELIVRÉ SANS TICKET.

Noces d'Or et de Diamant

La Municipalité fête les Noces des **couples qui ont eu ou auront 50 ou 60 ans de mariage en 2017.**

Les **inscriptions** seront prises en **Mairie jusqu'au 31 juillet 2017** : munissez-vous de **votre livret de famille** !

La réception aura lieu le dimanche 15 octobre 2017 à 11 heures à la salle des mariages (Mairie).

Ateliers d'éveil du R.I.P.E.S.E

Parents, enfants, assistantes maternelles agréées, notez que les prochains ateliers d'éveil se dérouleront les **17 et 27 février ; 10 et 24 mars ; 3 avril ; 12 et 29 mai ; 9 et 23 juin** (dates prévisionnelles, sous réserve de modification) **de 9h30 à 11h, dans les locaux de la périscolaire**, rue Jules Guesde, face à l'école Gabriel Péri.

Pensez à prendre des chaussons (adultes et enfants) et des fruits de saison pour le goûter collectif. **Sans inscription préalable.**

Permanence du conciliateur de justice

Un nouveau conciliateur, **M. Alain Smal**, est à votre disposition depuis le mercredi 7 décembre 2016. **Il tient une permanence chaque premier mercredi du mois à partir de 14 heures, sur rendez-vous.** Téléphonez au 03.27.20.06.06.

Le conciliateur de justice a pour mission de rechercher **le règlement amiable d'un différend** dans les conditions et selon les modalités prévues au **code de procédure civile.**

Son action est utile pour vous aider à régler les **conflits individuels entre particuliers ou avec une entreprise** ou un artisan, les troubles de voisinage, les impayés, les malfaçons, les litiges de la consommation, les problèmes locatifs, etc.

Rencontrez vos Conseillers Départementaux

Jean-Claude Dulieu et Martine Diliberto tiennent des **permanences en Mairie le 1^{er} jeudi de chaque mois à 14h30** pour les Communes d'Hérin, Haveluy et La Sentinelle.

Pour échanger sur les sujets qui vous tiennent à cœur, pour obtenir de l'aide ou des réponses à vos questions, **prenez rendez-vous** par téléphone au 06.30.91.87.13 ou par mail : jcd.conseillerdepartemental@orange.fr

Nouveaux horaires de La Poste d'Hérin au 1^{er} janvier

Soucieux d'améliorer le service rendu dans le bureau de la rue Jean Jaurès, le directeur de La Poste d'Hérin et son équipe ont adapté leur organisation au regard de l'accueil client.

De nouveaux horaires sont désormais applicables :

- **Lundi** : fermé/14h-16h30
- **Mardi au jeudi** : 9h-12h / 14h-16h30
- **Vendredi** : 10h-12h/14h-16h30
- **Samedi** : 9h-12h/fermé

Maison de justice et du droit (MJD) de Denain

La Maison de Justice et du Droit de Denain est un **service judiciaire de proximité ouvert à tous.**

Elle offre des **solutions pratiques à la détresse des victimes, à la complexité du droit, à la multiplication des conflits de la vie quotidienne et de la petite délinquance.**

Les **missions du greffier et de l'agent d'accueil** sont de vous accueillir d'abord, de vous **orienter** ensuite et de vous **transmettre une information pertinente** enfin.

Ces services offerts sont **ouverts à tous et gratuits.**

Adresse: 117 rue Villars 59220 Denain (tramway : terminus Espace Villars).

Tél : 03.27.43.69.30 - **Mail** : mjd-denain@justice.fr

Horaires : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h ; le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.



Pause détente

Recette :

Gratin d'endives à l'Emmental de Savoie, sauce amandes



Ingrédients pour 4 personnes

- 9 endives
- 4 tranches de jambon blanc
- 100 g d'Emmental de Savoie IGP
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 1 pincée de sucre blond de canne
- 1 poignée d'amandes effilées
- 10 cl de lait d'avoine
- 1 cuillère à soupe de purée d'amandes blanches
- 1 noix de Margarine spécial cuisson ou 1 cuillère d'huile d'arachide pour graisser le moule
- Sel et piment d'Espelette

• **Difficulté** : facile

• **Préparation** : 15 mn

• **Cuisson** : 30 mn

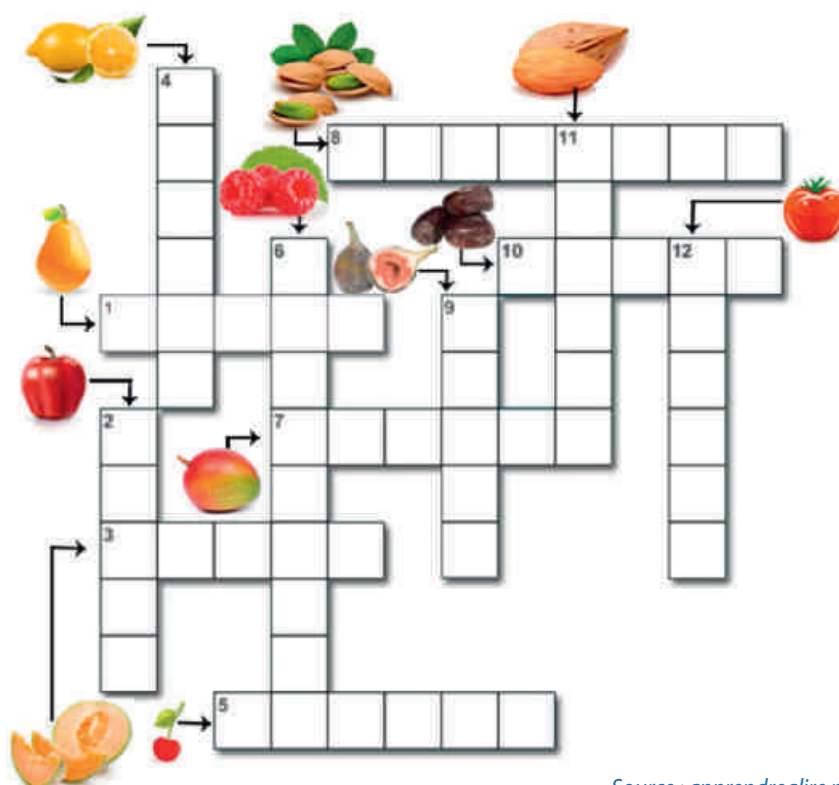
Réalisation

1. Éliminez le cœur des endives sans en détacher les feuilles. Coupez chaque endive en deux dans le sens de la longueur.
2. Chauffez l'huile dans une grande sauteuse et déposez-y les demi-endives côté plat dessous, les unes à côté des autres. Saupoudrez du sucre, salez, puis couvrez et laissez cuire à feu doux pendant 10 min.
3. Retournez les endives, ajoutez ½ verre d'eau et grattez bien le fond de la sauteuse avec une spatule pour décoller les sucs. Arrosez les endives avec le jus. Poursuivez la cuisson 5 min.
4. Préchauffez le four à 180 °C (th. 6).
Dans un bol, délayez la purée d'amandes avec le lait d'avoine, puis salez et ajoutez 1 ou 2 pincées de piment. Transférez la préparation dans le bol du mixeur et ajoutez 2 demi-endives (les moins belles). Mixez le tout.
5. Râpez la moitié de l'Emmental de Savoie et coupez le reste en lamelles. Ajoutez le fromage râpé dans la sauce.
6. Coupez les tranches de jambon en deux. Roulez une demi-endive dans chacune et déposez les rouleaux obtenus dans un plat à gratin préalablement graissé. Nappez de la sauce.
7. Pour finir, déposez dessus les lamelles d'Emmental de Savoie et d'amandes effilées puis enfournez pour 15 min environ : le dessus doit être doré.

Source : une recette de Solveig DARRIGO-DARTINET, Diététicienne Nutritionniste, pour le Syndicat de l'Emmental de Savoie.

Crédit photo : ©Nicolas Leser & Ulrike Skadow

Amusons-nous un peu !



Source : apprendrealire.net

Bricolons un peu !

Bougie mandarine

Matériel

Mandarine

Huile de tournesol

Allumette

Ce bricolage peut être effectué avec des matériaux recyclés !

Bricolage adapté Adulte

Pour fabriquer une bougie improvisée à la fin du repas, il suffit d'une mandarine, d'un peu d'huile et d'une allumette...

1 Couper la peau de la mandarine en deux

2 Eplucher la partie haute de la mandarine

3 Enlever les quartiers de mandarine en prenant bien soin de ne pas casser la tige blanche du milieu car elle va servir de mèche

4 Poser la mandarine sur une soucoupe

5 Verser un peu d'huile sur la tige et au fond de la mandarine

6 Allumer la tige avec l'allumette

La bougie mandarine est prête, profitez bien de votre dîner aux bougies !...

Source petitestetes.com



Souvenirs, souvenirs... Plongez dans vos archives, partagez-les !

Vos archives sont toujours les bienvenues !

N'hésitez pas à partager vos photos et anecdotes avec la jeune génération au travers du magazine de la Ville.

Vos archives seront manipulées avec soin et vous seront rapidement restituées.

Contact : Service Communication : 03.27.20.52.82 ou comm@ville-herin.fr



En Perspective

Ces calendriers des manifestations sont communiqués à titre indicatif (sous réserve de modifications).

Contactez l'association organisatrice pour tout complément d'information.

FEVRIER 2017

Salle des fêtes

- **4 :** Repas du Football Sporting Club d'Hérin
- **11 :** Repas dansant (couscous) du FJEP Basket à 19h (*sur réservation*)
- **12 :** Loto des « Flammes Hérinoises » animé par « Casquette » : ouverture des portes à 12h ; début du jeu à 15h
- **17 :** Boum organisée par Boost'Hérin et l'UTPAS d'Anzin, de 14h à 16h30 (entrée gratuite ; possibilité de venir masqué(e) ou non)
- **19 :** Loto de l'association « Chasse Détente Pêche »
- **26 :** Repas de l'association « Activités Physiques d'Entretien »

Salle des associations (Suzanne Lannoy-Blin)

- **4 :** Assemblée Générale de l'association « Chasse Détente Pêche » à 18h
- **18 :** Assemblée Générale de l'association « Un pour tous, tous pour un »
- **19 :** Assemblée Générale du Comité des Festivités Hérinoises à 11h
- **25 :** Assemblée Générale des « Flammes Hérinoises » à 17h

En extérieur

- **11 :** 8^{ème} Tournoi de tennis de table par l'association Hérin USTT à la salle des sports polyvalente

MARS 2017

Salle des Fêtes :

- **11 :** Bal country de « Un pour tous, Tous pour un » (*surréservation*)
- **18 :** Concours de belote de la Pétanque Hérinoise
- **19 :** Repas de la Paroisse
- **26 :** Loto organisé par le Secours Populaire

Salle des associations (Suzanne Lannoy-Blin)

- **5 :** Assemblée Générale de l'association la Société de Chasse à 10h30
- **12 :** Assemblée Générale du Comité des Fêtes des Corons d'Hérin à 11h

Mairie

- **8 :** Journée de la Femme : réception du personnel féminin communal à 17h30

En extérieur

- **11 :** Kermesse de l'école maternelle Joliot-Curie, de 14h à 16h
- **19 :** Célébration du 55^{ème} anniversaire du 19 mars 1962 :
 - Rassemblement au monument aux morts à 10h pour le dépôt des gerbes ;
 - Puis rassemblement à 10h30 devant la Mairie pour le départ du cortège vers le Square du 19 mars 1962 : dépôt des gerbes et discours de la F.N.A.C.A. ; retour vers l'Espace Alphonse Delpointe pour la réception
- **24 :** Concert de printemps de l'Harmonie Batterie Fanfare Municipale à 20h30 à l'église (*sous réserve des travaux en cours*)

AVRIL 2017

Salle des Fêtes

- **1 :** Loto des « Randonneurs Hérinois »
- **2 :** Repas dansant de l'association « Hérin Aubry Culture Loisirs Evasion »
- **8 :** Repas dansant du Club de tennis de table HUSTT
- **23 :** Elections Présidentielles
- **29 :** Spectacle de danses celtiques « Nantes Irish Dance » proposé par la Commission Municipale de la Culture, à 19h30. Entrée gratuite !

En extérieur

- **Pour Pâques :** Chasse à l'œuf dans les écoles maternelles, organisée par les Femmes Solidaires d'Hérin
- **30 :** Rendez-vous à 10h au Monument aux Morts pour le dépôt de gerbe de la Municipalité en souvenir des Victimes et Héros de la Déportation

2017, année d'élections...

➔ **Présidentielles** (durée du mandat : 5 ans) : **1^{er} tour** : 23 avril 2017
2^{ème} tour : 7 mai 2017

➔ **Législatives** (durée du mandat : 5 ans) : **1^{er} tour** : 11 juin 2017
2^{ème} tour : 18 juin 2017

➔ **À noter** : les sénateurs ne sont pas élus directement par les électeurs, mais par un collège distinct formé de députés et d'élus locaux. Les prochaines élections sénatoriales auront lieu le 24 septembre 2017.



Source : www.service-public.fr